

Broutin (Irene)

Captaine et Ingénieur en fortifications

1735 - 1764

Broutin mourut entre le 15 octobre 1751

K. E. F. Tengström



Colonies

E 54

A Colombe Le 1^{er} Broutin 28. aury 1735
Inginier à la touraine
Broutin. Sat de la ferme joint au tableau
des Certificats pour les pouvoirs
Consigneau

M

P
L'ardente je vous supplie mon importance, force par
des sentiments d'honneur, par le chagrin de me voir fait
oublier, pour mon avancement, depuis la retrospective
de cette collombe au Roi, ou je fere depuis pres de
sept annies aux honneur, et distinction, et Mepris
de Bimille et Salmon ayant en la Bonne d'erie
en ma fauue a Votre Grandeur, comme je me lave
promis, sur les justes remontrances que je leurs ai faite,
j'ay tenu le de reponse à ce qu'ils me disent, non plus que
quatre de mes lettres, finon que je ne pourrois pas passer
en France pour mes affaires de familles qui perissoient,
que les Cognac ne soient acheté, cest ce que —

1^{er}



feray avec plaisir, étant plus attaché au service
que nos intérêts Particuliers.

Est pourquoi à Monseigneur je vous supplie
très humblement de jeter les yeux sur le petit Extrait
en joint de mes Commissaires, et vous demander en
grâce de m'accorder ma Commission pour prendre
rang de Capitaine en pied comme j'avois en
une Compagnie, dans le cas de la retrospective, afin
de pouvoir parvenir aux Grades Comme tous les autres
Officiers des troupes, ne voyant point d'autre chemin
pour y parvenir, en servant en qualité d'ingénieur
et autrement ce ne seroit plus qu'un emploie de plume,
ou on fauaueroit moins que dans les troupes, qui
seroit le contraire du service de France.

J'espere que Vostre Grandeur aura agréable de
faire attention à mes justes et très humbles Remontrances
et qui seroit triste pour moy de perdre tout au
service dans la Colonne, sans Esperance d'avancement;
Voyant aujourd'huy des Capitaines en pied, quels
n'étoient q'Inseigne, que j'étois Capitaine reformé
en faveur, et j'ay comme sy j'y avoit le commandement
en chef d'une compagnie;

J'ay l'honneur d'être avec vous Profond respect
Monseigneur

à laquelle date
28 aout 1728.

Votre très humble et
très obéissant serviteur
J. J. L.

22 Februarie
St. Lucia 28. April 1775

Dusende gevallen te vallen op mij in die tijd
commercieele compagnie, de eerste en den
laatste dag, is dat daar de Colonie, en eenen doos
vervallen van gouden tijzer en staal
d'ys. d'ys. d'ys. d'ys. d'ys. d'ys. d'ys.

En jij meer, en meer, en meer,

6 Fev 1739.
Broutin

La Louisianne.

Le s. Broutin Ingénieur demanda l'année d.
un brevet d'ingénieur en chef dans la colonie
que cependant il eût rang du s. de Verges
dans l'expédition contre les Chicachas, Suppos
qu'il y fut employé, et qu'il fut décidé
d'allier si ce seroit aux Ingénieurs ou aux
officiers d'artillerie à marquer les endroits ou
devraient être placées les Batteries des Canons
et mortiers et indiquer ceux ou elle devraient
battre.

Cet demander fut communiqué au s. de Bienville
et Salmon; li il leur fut en même tems marqué
que la place d'ingénieur en chef n'étoit pas tou
toujours nécessaire; mais que cependant si les s. Broutin
la méritoit par son talent et son application, on
pourroit la lui procurer.

Qu'un au rang qu'il demandoit sur le s. de Verges
dans l'expédition, j'il leur fut écriu qu'il y avoit
juste de le lui accorder à en juger du ce qu'il expor
toit l'ordre de ses services; mais que le Roi n'en
rapportoit a ce que M. de Bienville jugeroit a
propos de faire sur cela; le Monseigneur

g

expliqua en même temps avec le Gouverneur les intentions
de ce Maréchal au rapport aux fonctions des Ingénieurs
et autres des offices d'artillerie.

11. aout 1739.

30. Juin

M. de Bienville et Salmon maquon
qu'il a nom que de bon renomages a rendu du rôle
et de la cagoule du S. Broutin qui est le plus
ancien des Ingénieurs de la Colonie; si il levo
paroison jurer que le Broutin qu'il a demandé soit
lui esté accordé. L'établissement d'un Ingénieur
en chef paroison même d'autant plus difficile que
les autres Ingénieurs lui étant subordonnés,
lui remettre toutes plam, Cartes &c pour être
éaminé et ensuite déposés à son Bureau ou
l'on pourra recourir dans le bonin.

M. Salmon rend en particulier des renseignements avantageux du S. Broutin; lequel regardant la Colonie
gouverneur qui fait un propos quelconque au sujet de l'ordre le papier recevoir.

Le S. Aubert chirurgien en mort. Il
demande qu'il en soit envoyé un pour le
remplacer et servir en qualité de second au Hôpital
de la Nouvelle Orléans.

Il a toujours été satisfait du rôle du S.
Prat Médecin. Depuis l'arrivée des Croix
de la Marine dans la Colonie, il n'a pas
eu l'occasion de servir en sa qualité de Médecin,

mais moins comme chirurgien. un grand
occupant l'empêche de travailler à la
Botanique; si il soit à souhait qu'on puisse
engager dans la Colonie un chirurgien
remplacé le Sr. Guérin.

30. XII

Le Supérieur des Jésuites de la Colonie l'a
remis un Mémoire au Sujet de la Cure des S. Anne
de l'Île d'Orléans que ces Religieux prétendent leur
appartenir.

Ce Mémoire est très-joli et original relativement à ce qui
serait arrivé sans l'Atlas. Quoiqu'il n'est pas question
dans il d'aucun a été plusieurs fois agité; le Monseigneur
a écrit en différents temps que l'entourage des ecclésiastiques
des Minimes François avri condamnable, les Jésuites en
étaient en possession de cette Cure, et que la Matrice ne
voulait point la tolérer.

Il demande que cette affaire soit terminée
à présent qu'il a été pourvu à l'échelle de
Québec.

La Louisiane.

2

1^{er} Juin 1751.
M. Brûlé

Monsieur

Monseigneur

Sur les bons témoignages que Monsieur
de Gaudreuil a eu la bonté de vous rendre de mes
services de trente deux ans de commission de
Capitaine et Ingénieur, dont l'état détaillé en au
Bureau je mettois staté que Votre Grandeur
meuroit fait la grise de m'accorder la croix de St
Louis par la promotion qui en a été faite pour cette
Province l'année dernière, y ayant dessus écoutés que
j'ay commandé en 1736 lors Campagne des
chicachats qui ont eu le honneur de l'obtenir, et que
Monsieur de Maupas meuroit promis par so

3

leure du 2^e g^rbre 1747, m^e marquant qu'il profiterait de la première occasion pour en faire la proposition au Roy.

J'espere donc Monsieur, qu'à la demande reiteré cette année de notre Gouverneur, à laquelle je joins mon très humble Supplication, que j'auray la satisfaction de l'obtenir l'an prochain. C'est la gracie et la récompence que j'espere pour continuer mes services avec agrément et toute l'ardue possible, et que me donne avec un profond respect.

Monsieur

Votre très humble et
tres obéissant serviteur



à la ^{me} Orleans
le 25^e juillet 1751 /

Colombe
Mr. Grouin Jun 1740.

Monsieur-

Pay l'homme d'huwyer a Vostre Grandeur,
la Carte de la Louisiane, que je vient de dessiner,
suu ce que les S^r Deurges jugeaient, et saueur
designature et moy, auurs Relue, depuis mil sept

cent trente six jusqu'à présent, avec un memoire, sur
les decouvertes que le sieur de Sionville nous a
fait faire pour chercher un Chemin, par lequel on
puise se rendre du flume aux Chiaehats, mais toute
ma peine est, que tout cela n'a service de rien, ne
nous ayant jamais donné ordre, n'y mis en état
d'aller jusqu'à la rive des villages Enomis, que
nous lui ayons demandé plusieurs fois, depuis le
vingt septembre mil sept cent quatre-vingt Sept, qui s'est
détermine à l'envoyer la première fois, est Deverges

du Retour de la guerre de 1736, Enfaut que la
couv pourroit Ordonnee d'y Retourner, je lui demande
ssi il voulloit que je fasse un Etat General de tout ce
qui concorderoit pour cela, il me dit que s'y on
renvoyoit partout ce qui falloit de France, qu'on
feroit faire le reste, jeij.

Le 20 avril 1738. le s^r faucieu qui arriva a la
nouvelle Orleans, venant de faire une decouverte par
la Riviere des Yazouds, et quil avoit passé par les
chadas, aperta la nouvelle que cette nation enoit
fait la paix avec nos Enomis. cela a le qui me parut,
determina le sieur de Sionville a monter par le
flume pour aller a la guerre, car jusque la, il n'a
pas paru que il eût pris l'oreille auemps partie, n'ayant
partie auemps disposition, et s'il aurait voulut aller
par la Riviere de la Mobile, l'incuriosité d'avoir les
chartas pour nous, aurait pu l'en empêcher, d'ailleur
il étoit trop tard pour y penser, vu le ame n'étant

pas suffisante pour pouvoir faire ses préparatifs de
ce côté là, les eaux de cette Rivière ne restant pas
assez longtemps haute à pouvoir y transporter tous
ce qu'il étoit nécessaire, faire l'expédition, et l'instant
la retratte, de plus les eaux n'y sont haute que
l'hiver, qui n'est pas le temps d'entre en Campagne
à cause des froids, ce que écrivain de Bienville a
bien prouvé lui même, ayant toujours compté de Marcher
par terre (allant par le fleuve) au commencement
de septembre, qui est bien tôt. Cest pays la, ainsi,
qu'en octobre et novembre, de plus, par la Rivière de
la Mobile, il n'y a point de secours venir à l'espérée,
comme lorsque on en a eu des Illinois, plus de quatre
cent cinquante milles de farine, et que nous on
avons dépendance beaucoup avec nous jay

Le septembre 1738 quand M^r de Boustillas et
Dauverges font partie d'jey pour aller chercher un terrin
propre à faire un entrepot aux Environs de L'endroit
où le s^r Dauverges avoit été pour chercher un chemin
le vingt-septembre 1732, et de le mettre par préférence
du côté du fleuve opposé à l'ennemi, jay eu l'honneur
de lui dire, que je croyoit qui seroit mieux du côté des
Lemouis, ou il faudroit en faire un autre, et y transporter
tous les effets de l'endroit là-bas, il me répondit que
les troupes y servient trop occupe de Lemouis, qui
font au moins huit miles de la en ligne droite.

Je laisse au s^r Dauverges à rendre compte pourquoi
on a point persisté à prendre le chemin qu'il avoit été.

de la marine, et que lors a été en estable au autrez aux
leurs de la marine a et Margot.

Le 21 octobre je présente un grand état que j'ay
dressé, et que le nouveau des armes me avait demandé,
contenant tous ce qui falloit de munition de guerre
et de troupe pour la campagne, suivant ce qui
me avait dit qu'il avoit de troupes, et comme il avoit
paru pour la mobile, le nouveau des armes luy demanda
ce qui falloit qui fasse faire pendant son absence, que
j'ay suis en marge du état, et dit que pour le reste
je ne l'envoyoit pour la France, qu'en le feront faire
jusq'.

Le 15 mars Monsieur des armes me mena chez
le nouveau des armes, pour seauoir definitivement de
luy combien il voulloit de farine dans tous les poste pour
la campagne, entre le que le nouveau des armes en
avait dejà demandé aux Illinois, affin d'y procurer,
et nous trouvâmes qu'il en falloit une. 143425. à
l'entrepôt de St. François, et 64062 au poste des Metchis
pour le passage, et le retour, ne comptant de l'autre en
campagne, par terre qu'au Brésil en novembre l'usuitte,
pendant qu'il avoit compte en devant, d'y entrez au
commencement de septembre.

Voyant deux mois de retardement, je pris la liberté
de luy dire qui servit bientôt, et qui nous ferdiroit par
conséquent du blé d'inde pour la subsistance des
troupe d'armes, grace qu'on ne trouveroit point de
fourrage sur la terre dans cette saison, et que les

cannes ne seroient point suffisante pour les nourrir. Il
ne me fit aucunes reponse, mais monseigneur de la Jonchere
prit sur lui d'en demander une augmentation au
julmois

J'ay fait d'autant tout ce qui estoit possible n'ayant apurement
rien negligé pour le bon desserice, mais cela n'a pas
plus accéléré la Campagne, les batailleux que monseigneur
de Chaville a fait retarder la construction pour les
bordes et Calafat n'est tout point près pour nous
transporter, ce qui la retenu, j'y suis arrivé le 27 de
septembre, que nous en sommes partie avec le dernier
camayre, et arrivé au fort de l'Isbergement (que
monseigneur de Moyen avoit fait établir) le treize
novembre, oujy ny avoit œuvre aucun des batailleux de
rendue, point de canon découvert, et le reste des effets de S^e
francois avec les charvoys que luy y avoit fait ne sont
arrive que le 6 d^r et les batailleux le 7^e

Dela on a été plusieurs fois à la découverte des chemins
comme vous pourrez le voir monseigneur par le
mimoire dela carte, sans on eut pu trouver n'importe
que. Cely que jay trouué jusqu'à la Rivière des Yagous,
on jay en ordre d'aller, et pas plus long, quoy que je
laisse demander à monseigneur de Chaville, qui me dit,
que dela le Chemin avoit beau, il estoit le vingt janvier
1740. quand j'ay été de retour.

Le 15 j'ay fait travailler à faire cinq lieues de chemin de
route six pieds de large, dont 3 lieues dans le bois fort, et deux
petites lieues dans le pays de bous claire, et dela j'aurai pourvu

le Chemin; ce que les Guerres auroient pris faire chaque
jour, autant homme(s).

Le q^{ue} Jeune Monsieur de Grimaldi, voyant que l'on ne
pouvoit plus aller a l'ennemis, les viures estoient mangé ou
partie, la faison manquise, et les bestiaux sy meugre quil
en estoient deys mort plusieurs, fit appeler un conseil, par lequel
Vostre Grandeur verra les cais d'un chaeur, comme il n'etoit
pas possible d'aller en deux mois aux Chicachats faire
L'expedition, et son retour au fleuve.

je dit donc que la campagne n'a manque, que
parce que les Ordeneaux restourment point prest a l'arrivee
des hommes de Noaille icy, et d'auoir establis le
fort de L'apportion sans exposer les Chemins de la
aux Chicachats, plutot que d'auoir pris le chemin que
M^r deuerges avoit este Recommandé en 1737 a deux
petites lieues au depus du fort S^r françois, qui a
raporte quil estoit bon pour la partie du pays quil
avoit vei du fleuve au haultours, et le S^r françois a rapporté
que desd^e haultours a la Riviere des yagous, il estoit tres
bon, comme lez brouages de Karsas l'avoient jugué;
et qu'il estoit apuré quil estoit Encore plus beau de cette
riviere aux Chicachats, sans auoir un ruisseau a passer.
e Monsieur de Grimaldi m^s a apuré quil avoit l'honneur
de rendre compte a Vostre grandeur, quil estoit tres content
de mes services, pour me faire obtenir le conseil d'ingénier
en chef, que Monseigneur a en la Cour de son royaume, promettre
sur la forme communie que ellepiers de Grimaldi et
des salmons lui ont écrit a mon sujet, n'attendant plus

que j'estre informé de la façon dont je me suis
comporté dans cette campagne, ce que monsieur de
Brienne ma dit qui servit par ces vaubaux, et qui
avoit très content de mes services, ainsi que monsieur
de Noailles qui me dit la même chose, et qui pourra
vous rendre compte du celle avec lequel j'ay travaillé
pour le bien du service, et que je continueray en
fidèle sujet le reste de mes jours.

Et me reste à monsieur avouz demander une
grâce pour le fils de feu M^r de Mandeville, dont j'ay
épousé la veuve, qui est la première personne de celles
qui sont vacante, étant née gentilhomme, et le plus
garnon né dans le pays, du corps des officiers, son
père mort major de la Nouvelle Caléonie, et
chevalier de l'^e Louis, et qui fait en qualité de
cadet depuis pres de trois ans et demy, que monsieur
de Brienne a nommé à l'ingénierie du premier
de juillet 1739, mais qui a placé ayres tous eux qui
sont venus de France, disant qu'ils étoient nommés
par Vostre Grandeur, suz quoy je luy représente que
eux qui nommoit j'ay étoient de mesme date, et
qu'ils étoient eu depuis des autres leurs services dans
la colonie.

Il a encore fait papier devant lui d'autres cadets dont
je y en a. devenu ancien, et d'autre plus, et qui ne
sont pas gentilhomme, n'y ayant d'officiers, disant
qui sont venus j'ay avec des lettres de Cadet, je luy dis que
je ne croyois point qui en fallut jusqu'à en avoir

nommé luy mesme.

je luy represente auoy que la creation des cadets a
Layguillote estoit pour les Gentilhommes et luyant
dofficiers qui le morte, et que les autres ne deuoient
pas plus quoyes luy; je me dit quel l'avoit fait
cadet a quinze ans et neuf mois par rapport a moy,
parce qui n'avoit diee l'ete qui fasse enue; et je luy
a fait luy mesme, je l'y ai longtemp, quel deoit plus
jeune que le V. d'andeville, quil a dixneuf ans
actuellement, je me du auoy que ff le faisoit pas devant
ceux qui sont venus de france avec des lettres, quoy que
moins ancien que luy, cela les feroit enue, comme
lors furent iustice, je ne qui attribue cette
reponce, quia une hame, quil a conserve contre
fui et mons^r de Mandeville depuis vingt ans.

J'ay l'honneur d'estre avec vntres Profond
respect

Monsieur

Votre tres humble et obeissant serviteur

Martin

*Lodine
Lefortwain
29 may 1740*

Monsieur

C'est pas sans peine que j'ay l'honneur
de vous écrire, sentant vivement le peint de
rencontre de nos campagnes contre les Chicachas,
ce n'est pas ma faute, ayant pris la liberté de
dinner à temps à l'ouest de Dianville, qui faudroit
d'abord reconnoître un Chemin commençable
du fleuve à leurs villages, en mettant un ingénieur
en état d'y aller, ce qui n'a pas voulu faire
jusqu'à la fin. et quand il a dormi; ses

ordres pour estableir un entrepot du forté du
fleuve opposé à Llamanis, qui est celuy de saint
francis, pour y faire les charas nèspaire, et
recevoir les farines des illinois, et autres effets
que l'on y meneroit. D'icelz je tuy dit que je
croyoit qui seroit mieux de ce bord j'ay ouyt
faudroit en faire un autre, ce qui donneroit
un grand travail, ainsi que tous les effets qui
faudroit transportez de l'un dans l'autre;
jt me respondit que les troupeys y servient
trop arcelé.

Il y a pris de deux ans que j'ay été l'homme
de luy dire qui faudroit marcher par terre à
Llamanis au commencement du mois de septembre
au plus tard, affin affin de trouver du fourrage
sur la terre pour la nourriture des bestiaux, et
pour profit des levautes de nos ennemis qui
seroient à nourrir nos sauvages, et pour tirer
dans cette saison (qui est la plus molle de l'annee)
du travail des negres que l'on y meneroit par ce
que dans l'hiver il y servira trop froid pour eux.
jt étoit dans ces sentiments là, et jt ne ferois rien
au fort de l'assomption que le traize novembre,
ou jt n'y avoit rien de près, n'y chemin connu;

au mois d'octobre 1738. J'ay fait l'état général
de ce qu'il falloit pour nostre campagne, que
nous avions avec mesme de Moaïle et des Bellugas
à leurs armes; j'ay, mais les bateaux pour les
transporter n'étoient point prêts, ce qui nous
a retenu jusques au dix-septembre, que
Monsieur de Gruyelle en fut partie, et qui étoit
le dernier armoye.

Je laisse à Monsieur de Gruyelle, et à Monsieur
de Moaïle, à rendre compte à Votre Grandeur
de la façon que j'ay traçée, et des peines que
je me suis donné, en tous, et particulièrement
pour chercher un chemin par terre à pouvoir
marcher à l'ennemi avec des chariots, que
j'ay trouvé commençable jusqu'à dix-neuf lieues
de vingt-degré, où j'avoit ordre d'aller, et
que j'avoit trouvé, ou jusqu'au chocachas
à ce que je croye, à en juger par la carte
que j'avois faite à Votre Grandeur par les
voisins du Roy, où elle voira auzy la rivière
à Margot, que j'ay reconnue, et par laquelle
on se pouroit rendre à vingt lieues (de vingt
ou dix-degré) des chocachas, layant trouvé

navigable, quand le fleuve est haut, en
couvrant quelques gros ambaras de bois de cerisier
et beaucoup de petits, y ayant trouvé cinq pieds
deau au moins, et avoit encor trois pieds a
montee, et cinquante pieds de large dans le
plus droit.

J'ay l'honneur d'être avec mon
profond respect

Monsieur

Vostre très humble et très
obéissant serviteur

ala nouvelle orléans
Le 29. may 1740

La Louys.

M. Broutin 8. May 1717.

Jayme

Conseil au Marquis de Ver

A l'Yffice la Commission des
sublets

M. a

Consignau

Visé le 8. Mai 1717.

Le Marquis de Ver a été nommé à la place de

l'Yffice la Commission des sublets

Le Marquis de Ver a été nommé à la place de

l'Yffice la Commission des sublets

Le Marquis de Ver a été nommé à la place de

l'Yffice la Commission des sublets

Le Marquis de Ver a été nommé à la place de

l'Yffice la Commission des sublets

Le Marquis de Ver a été nommé à la place de

l'Yffice la Commission des sublets

Le Marquis de Ver a été nommé à la place de

l'Yffice la Commission des sublets

M. a

ay Recu la Lettre obligante que vous
meurez fait l'honneur de mecrire le dix nauf
mai d'auant, pour laquelle je m'paroie que
j'ay lieu desparce la mōt prochaine, d'etre

honoré d'unc coix de Choyallie de S.
Louis, Monsieur De Vaudrait Nom.

Gouvernailz ayant la bonté de continuo a
raide contre a Nostre Grandeur.

du Zèle avec lequel je continuo a servir.

Amoy quā faire M^r De Dianville en mil

Sept cent quarante. Le le trentemars mil
Sept cent quarante deux, qui entou ce
que Monsieur demande po me procure
cette grace de sa Majesté.

Jojoiu a celer un abrégé de mes services
qui prouve vingt et un d'ancienneté et
Capitaine (avec distinction et sans Reproche)
L'apres de vingt huit, suivant une permission
Signé Louis du quinze octobre mil cinqcen
dix Neuf de Capitaine Reformé a la fin de
De la Ville De Etainnes, et Rang mésme.

Continué, en Conséquence d'un ordre qui
me donne permission de passer en cette

Collonial po servir la compagnie des Indes
En qualité D'jugement Extraordinaire po
Le Roy, avec dix huit eur Lièges d'appointam

Tous ces Certificats me fonte copier, que
Votre Grandeur aura la bonté de me
faire accorder cette marque d'honneur, qui ne
fera qu'augmenter mon zèle pro. le service
J'y consacrera le Resto de ma vie avec une
Reconnaisance qui ne finira qu'avec elle.
J'ay l'honneur d'être avec un profond Respect

A
Monsieur

Notre très humble
et très obéissant serviteur

Martin

alac. P. Orleans
Le 8^e may 1747

Brouatin

Extrait des Commissions brevet et
Certificats du S^r. Brouatin

Un Certificat de M^r. Duportal Directeur des ponts
des Places d'Alsace. comme il a été employé pour
service du Roy pendant quatre ans à la Construction
de Lauterbourg et des Lignes de la Loutre &c. a faire
le 7 octobre 1719 signé Duportal

Un Certificat de M^r. de Valory Lieutenant General
des armées du Roy &c. comme il a servie aux sièges de
Landau et de Fribourg en 1713 a leue les plans des
attaques qu'ils y ont été conduites, et s'est acquitté
de plusieurs autres Commissions particulières qui lui
ont été données pour le service, dans lesquelles il a ren-
dus devoirs et donné des marques de sa capacité
quesnoy le 11^e mars 1718. signé Valory

Un idem de M^r. de Regmorte Directeur des ponts
Chauspé d'Alsace comme il a été employé trois ans
à leue les Cartes particulières de cette Province que le
fit leue par les Ordres de Monseigneur Le Maréchal
D'huvelles &c. a Strasbourg le 2^e Fevrier 1718.
signé Regmorte

Une Commission de Capitaine Réformé d'infanterie
dans la Garnison de Saumur du 15^e Octobre 1719 signé
Louis, Le Due D'Orléans Régent présent et plus
Le brame

Un brevet du 15^e mars 1720 portant permission aux
Brouatin Capitaine Réformé d'infanterie de passer

la Louisiane pour y servir la Compagnie d'Occident
en qualité d'ingénieur sans que nous traîson de son
absence il puisse être réputé avoir quitté le service
de sa Majesté n'y le rang qui lui appartient dans
ses troupes d'infanterie en qualité de Capitaine
réformé, sa Majesté voulant bien que lors qui
luy conviendras de revenir il y soit pourvu d'un
pareil employe etc. signé Louis et plus bas le Maréchal

son décompte signé de M^r Lajonchere brigadier général
de l'extraordinaire des Guerres, qui prouve quil a été
payez a docteur cent livres par ans en qualité d'ingénieur
à la suite des ingénieurs du Roi à la Louisiane, à
Paris le 25^e avril 1720. signé Lajonchere

Un décompte jidem qui prouve quil a été payez a
Raifon de 450⁰⁰ par ans de sa Commission de Capitaine
réformé à la suite des ingénieurs à Paris le 25^e avril
1720. signé Lajonchere

Une Commission de Capitaine Réformé de la
compagnie des Indes comme il y avoit le commandement
en Chef d'une Compagnie à Paris le 2^e mai 1720 —
signé Corneaux, Lebert, Gilly de Montaut, Dartaguet
Diron, Fromaget, Heuchet, Pallipade, et plus bas Rau le
compagnie Delaloe,

Un ordre de M^r de Boisbriant Command^t. General
de la Province de la Louisiane en l'absence de
M^r De Brieuille pour que les 3^e montent commandé
au poste des Natchez à la Nouvelle Orléans le 12^e juillet
1725 signé Boisbriant

Vne Commission de Commandant au Pays des
natchos a Paris le 24 aoust 1726, signé Catigny
Labée Raguet, morin, fromaget, Deshayes, Lenequier
faintard, et plus bas par la Compagnie, Orimont &
Calignie

Vne Commission suivant l'ordonnance du Roy
ce jour pour que le S^r Orimont aye rang parmi
les Capitaine, Reformé qui feront et qui feront
dans lad^e Province et Colonie du jour et date de
Commission de Capitaine, Reformé qui lui a été
donné par les Directeurs de la Compagnie des Indes
a Versaille le 4^e aout 1720 signé Louis et René le
Philippeau

Broutin.

Extraits des Commissions, brevets, et
certificats du sieur Broutin

Leauoir

Un Certificat du Monsieur De Vallory Lieutenant general des armées du Roy &c. comme l'ot. s. a servie aux siens de Landau et de Fribourg en 1713 a leuvs les plans des attaques qu'ils y ont été conduits, et qu'il s'est acquitté de plusieurs autres Commissions particulières qui lui ont été données pour le service, sans lesquelles il a rempli ses devoirs et donné des Marques de sa Capacité &c au Quesnoy le 11^e mars 1718. signé Valory

Un Certificat. Du Monsieur Duportal Directeur des fortifications des Places d'Alsace comme il a été employez pour le service du Roy pendant quatre ans à la Construction de Lauterbourg et des lignes de la Lauter &c. a Strasbourg ce 3^e juillet 1719 signé Duportal

Un Certificat. de M. Regmorte Directeur des ponts et Chaussées d'Alsace comme il a été employez trois années à leuvs et désignez les Cartes particulières de cette Province que l'on fit leuvs par les Ordres du Monsieur le Marechal Duxella et qu'il s'est très bien acquitté &c. a Strasbourg le 2^e juillet 1718. signé Regmorte

Une Commission de Capitaine Réformé d'infanterie dans la garnison de Saumur. du 16^e juillet 1719 signé Louis et plus bas par le Roy, le Due d'Orléans Régent présent, et plus bas Le Blanç. Elle est de 450^{fr}. par ans comme on le voit par ses Décomptes signé Delajonchère.

Un brevet du 15. mars 1720. portant permission au s^r Broutin Capitaine Réformé d'infanterie de passer à la Louisianne pour y servir la Compagnie d'Occident en qualité d'ingénieur-sous-

que pour raison de son absence, il puisse étre Reputé avoir quitté le
service de sa Majesté n'y le rang qui lui appartient dans ses
troupes d'infanterie en qualité de Capitaine Réformé, sa Majesté
voulant bien que lors quil lui conviendra de revenir il y soit
pourvu d'un pareille emploie, &c signé Louis et plus bas Le Maréchal

Son décompte signé de M. Delignéchere tafouir General de
l'extraordinaire des Guerres, comme le s. Broutin a été payer
a 1400. par moi en qualité d'ingénieur à la suite des ingénieurs
du Roy à la Louisiane, à Paris le 25. avril 1720 signé Delignéchere

Une Commission de la Compagnie des Indes, de Capitaines
Réformé comme il y avoit le commandement en chef d'une
Compagnie, pour lui donner un rang proportionné à celui quil a
en France à Paris le 2^e may 1720. signé Lormeau, Robert,
Gilly de Montreuil, Dartaguet Diron, Fromaget, Ruchet, Pallissade
et plus bas par la Compagnie, Delaloc,

Une Ordre de M. Boibrant Commandant General de la
Province de la Louisiane en l'absence de M. de Bienville
pour que le s. Broutin commande au Natchez à la Nouvelle
Orléans le 12 juillet 1725 signé Boibrant

Une Commission de la Compagnie des Indes, de Commandants
au Pays des Natchez à Paris le 24^e aoust 1726, signé
Castagnier, Labey Raquet, Morin, Fromaget, Deshayes, Beugue et
Sandar, et plus bas, par la Compagnie, Ormion de Calignie

Une Commission suivant l'ordonnance du Roy de ce jour pour
que le s. Broutin aye rang parmi les Capitaines Réformé
qui servent et qui serviront dans la Province et Colonie
du jour et date de la Commission de Capitaine Réformé qui
luy a été donné par les Directeurs de la Compagnie des Indes
à verselle le 4^e aoust 1730 signé Louis et plus bas Philippeau
Collatome aux originaux

envers obligeant ces compagnies a laisser un bateau
que nous devons gagner au port de l'opposition de la
Promesse de la compagnie a la ville ou le port
et de faire des départs en temps Comme dans les
cas

Rossard

quatre fois
marée
par la mort
il y fait
les deux dernières

mal de
si payer
des ingrédients
l'ordre de la compagnie

capitaine
fond
alors qu'il a
ent
Ratification

à de la —
Bonneville
nouvelle

commandants
signé
Burgos et
Mignie

ce pour pour
réformé
colonie
réformé qui
des îles
Philippines
mais

Extrait de Communioun, Service, Arrest et
Certificat du Service du R. R. R. Capitaine et
joumier Jugeant à la Louisiane.

Scavoir.

En 1706. à 2. 3. 10. 11. 12. 13. Il a fait sa compagnie
relier le Camp des armes en Billebaque, les lignes de
Stoffen et leours du Rhin. Il a été employé à l'entretien de la
construction des lignes de la Tour et de Hattembourg, à l'assau-
tage de Landau et de Fribourg en 1713. avec le plan du assaque
qui y conduisent j'ouvriraient. Il a suivi au leet et assaut
d'iss. Desvalley, Ambrault Général des armes du Roi
et Duportet Général des fortifications d'Alzey, où il a été
faire prisonnier de guerre par lui.

À la Paix en 14. 15. 16. et 17. Il a été employé à l'entretien
Carte Topographique de la Province d'Alsace pour le Roi, à faire
assauts sur M. de Heymons, Directeur Général des Ponts et
Chaussées d'Alzey.

Yue commissaire du Roi de Capitaine réformé d'infanterie
dans la garnison de Saverne à 160. d'appontement et de 1800.
par un en qualité d'ingénieur à la construction d'ingénierie du Roi
du 1. Janv. 1719. signé Boulle.

Sabres d'ars. Mars 1720. portant permission aux R. R. R.
Capitaine réformé a proposer à la Louisiane, pour y servir en
qualité d'ingénieur, et bûcoursse son rang d'ancienneté de Capitaine
signé Boulle.

Yue commissaire de Capitaine d'infanterie de la Compagnie de
Indes du R. R. R. comme il avoit été commandement en chef
d'une compagnie. Il a été nommé au R. R. R. par ordre de M. de Boulle
Gouverneur.

Ch. 1720. à la Guerre des Malakas où étoit M. de Boulle il a
donné à la compagnie à commander pour aller chercher des
Mâts dans le champs d'Avagard, et à marche une soix
avec M. de Boulle.

Le 1. Mars 1721. à 17. 18. 19. 20. la Compagnie de l'Inde
donna ordre d'implanter le R. R. R. Capitaine et ingénieur

tous ses fortifications de la forteresse des Moulins qu'il auroit
établi n'ont que l'air d'un fortin de papier. Il approuve
cependant jusqu'à ce que le maréchal ^{arrive} qui est à la nouvelle Orléans
à l'heure du compromis.

Le vendredi 10 juillet 1735. de 16. De la briquet commandant général
de cette province en la bataille de 16. De la briquet (capitaine) pour
commander au poste des Moulins de l'île à commandé à ses hommes
qu'il éteignît toutes les feux ardemment pour empêcher
les montagnards de la partie de l'île à laquelle il se trouvait
d'arrêter aux habitants dans la campagne.

Le vendredi 10 juillet 1735. de 16. De la briquet commandant
au poste des Moulins du 16. Aout 1736. Il a été nommé maire de
Perriac la citadelle de la nouvelle Orléans pour le plus grand bien
du service, en attendant qu'il vienne un autre ingénieur de France.
Il a fait la campagne des Moulins avec M. De la briquet à la fin
de 1730. où il a fait le service de Capitaine et d'ingénieur
et a trouvé une petite trouée pour traverser le fossé des Sauvages,
et a établi une batterie de six pieces de canons qui ont fait
capituler les ennemis qui ont rendu leur blâme et mis qu'ils
avaient aux français, et il a fait faire ensuite un fort provisoire
autour de la citadelle.

Le vendredi 10 juillet 1735. de 16. De la briquet commandant
et a été nommé Capitaine et Ingénieur du jour et d'attente de cette
qui lui a été donnée par le Directeur de la Compagnie des
Indes, laquelle est du 1. May 1730.

Pendant la campagne que M. Perriac a fait sur les Moulins
de la briquet, et a fait en 1730 et 1731. Il a fait
le service de Capitaine à la nouvelle Orléans.

Le 16 Avril 1731. Il a été fait pour commander les forces des Moulins
tel qu'il est arrivé huy avec ordre de les faire de Terre, et a
descendu à la nouvelle Orléans, au commencement de ce sept.
en une grande aventure auquel temps il a fait le service de Capitaine
et plus d'un mois à faire seul le commandement des autres
officiers et autres malades.

En 1736. à la 1^{re} Campagne de 16. De la briquet sur les
Moulins, il a fait le service de Capitaine et a été fait
d'ingénieur, si on l'en croit son aventure à M. De la briquet
à une autre bataille, qu'il étoit contenue dans celle-ci.

Le vendredi 10 juillet 1735. de 16. De la briquet commandant

- Remy -

et au service de Capitaine de Compagnie, ainsi qu'au service
Capitaines pour leur commission.

N° 1000 et d'ingénieurs du R. R. 1736. signé Boisac.

Le 1738. au 1739. Il a fait valoir et géré aux expéditions
de qui étoit généralement nécessaire pour la Compagnie
l'Instruction, ce qui a été d'un grand travail. Il a étudié pour
et renouveler les chemins pour aller du fort de l'anonyme
aux Sicasalat, avec des portes, tancs, par eau que par terre
et aboutir le chemin bon et praticable jusqu'à St. Louis. C'est
aussi dans d'aller pour les charrois, pour faire un nouveau
carré appelle au Comte que M. Desniville a fait construire
avec fond de 12 arpents.

M. Desniville a versé deux francs au Ministre
en commun avec M. Desalva en 1740. et le 20 Mars
1742. pour la construction d'un observatoire.

Depuis la rétrocession de la Colombie au Roy, il a fait faire
les comptes des Postes concernant les fortifications occupées
la vallée dont il a fait une partie pour la construction.
De temps en temps, il a fait toutes les arpentages gratis
faute d'arpenteurs capables, qui est au service des colonies
et de l'épouse, à tellement beaucoup de Postes pour la construction
de Paris, le cours et affluence relevé géométriquement et détaillé
Orléans à la vallée. Il a fait plusieurs voyages à la mobile
pour faire faire les chemins couverts et les glacières pour faire
géométriquement, il y a fait sur la route de la Mobile, avec
le Dr. St. Sauveur. Il a été aussi aux Hatchettoches faire
quelques sondages en 1738. années suivantes, et a relevé l'route
en montagne et faire les arpentages aux habitants.

Il a fait travailler à tout les villages de la vallée
Orléans, pour les aligner qui n'en font pas seulement
la ville et des implantations aux habitants pour habitation
à faire un autre arpentage gratis tout en la compagnie
ville, sans aucun plaisir de ses supérieurs, et de
jamais pris le moins de temps de son temps, qui n'a pas
couvert en 1736. Duquel il n'a profité que la partie du Roy
l'ayant retenu.

M. Desniville présente entre autres causes à la

bonne Service à M. Le Comte de Marignac à la fin de 1745.
1747 et 1748. remise d'un compte de service dur. l'ordre
qui se trouve présentement avec trente ans de commission
et quarante quatre années de Service.

la Nouvelle Oréon. juillet 1754.

Monsieur Gouverneur de la Louisiane, certifiez le contrevenant
et de l'autre part, comme en ayant connaissance, les personnes
qui ayant produit les effets en question, leur
en avoir rendu compte au Ministre, ainsi que du Rôle des
capacités, arrivé et attachement quelles d'ordre
pourra être en toute occasion, dans l'exécution des ordres
que nous lui avons donné pour le service du Roy, S'il vous
plaît toujours emporter une distinction, tant au son état militaire
que dans le particulier, en faveur de qui nous lui avons donné
nos premiers certificats pour lui servir et valoir ce que sera à la
Plaine de Crémieu le 10. Fev. 1713. L. Signé à la main.

pour copier conforme à l'original Offre

a parise le mars 1764 /

F xtrait des Commissions. Drevets et Certificats du Sr Brunutin.

Octoil en 1709.

1710. 1711. Et

1712.

Martin

Un Certificat de M^r Duportal Directeur des fortifications d'Alsace; Comme il a été Employé pour le service du Roy pendant quatre années à la construction de l'auterbourg et des lignes de la Loutz &c, à Strasbourg le 5^e octobre 1719, signé, Duportal.

Un Certificat de M^r Degaloy Lieutenant Général des armes du Roy &c. Comme il a servi aux sièges de Landau et de Gibourgen 1715, pendant les pluies des attaques qui y ont été conduites, et s'est acquitté de plusieurs autres commissions particulières qu'il y a été donné pour le service dans lesquels il a rempli ses devoirs et donné des marques de sa capacité auqueluy le 11 mars 1718, signé Valory.

1715. 1716.

Et 1717

Martin

Un jeton de M^r Le Regnart Directeur des ponts &c. Châssé d'Alsace comme il a été Employé trois ans à faire les cartes particulières de cette Province qu'on fit faire par les ordres de Monsieur le Maréchal Duxelle & à Strasbourg le 2^e Janvier 1718, signé Regnart.

N°

Une Commission de Capitaine Reformé

D'infanterie dans la garnison de saumur du 15. 8. 1719.
Signé Louis le Due D'Orléans Régent present,
et plus bas le Blanc.

Jay fait le
15. 8. 1719
au sein de
la garnison de
Saumur par
le Régent

M. le Due

Un brevet du 15. mars 1720, portant permission au
Sr. Broutin Capitaine Reformé d'infanterie de
passer à la Louisiane pour y servir la Compagnie
d'Occident en qualité d'ingénieur. Sans que pour raison
de son absence il puisse être reproché d'avoir quitté le service
de sa majesté ny le rang qui lui appartenait dans ses
troupes. D'infanterie en qualité de Capitaine d'infanterie.
Sa Majesté voulant bien que lorsqu'il lui conviendra
de rentrer il soit pourvu d'un nouvel emploi. &c.
Signé, Louis, et plus bas le Blanc.

Jay fait le
15. 3. 1720
au sein de
la garnison de
Saumur par
le Régent

Jay fait le
15. 3. 1720
au sein de
la garnison de
Saumur par
le Régent

son décompte signé de M. Lajonchere Viceroy Général
de l'Extraordinaire des Guerres qui prouve qu'il a été
payez a dix huit cent livres par ans en qualité d'ingénieur
a la suite des ingénieurs du Roy à la Louisiane;
à Paris le 25. avril 1720. signé Lajonchere.

Un décompte fiduc qui prouve qu'il a été payé
Raison de 150. par ans en qualité de Capitaine
Reformé à la suite de Saumur; à Paris le 25.
avril 1720. signé Lajonchere.

Jay été Recu.
au Sain le service au
premier Siège de la
Natchez, à la No^e 111
Orléans pour le second.

Moulin

Vue commission de Capitaine Reformé de la Comp^{ie}
des Jades comme il y avoit le commandement en chef
d'une Compag^{ie} à Paris le 2^e may 1720, signé
Ducour, franget, heuchet, pellinade, et plus bas
par la Compagnie, Delaloe.

Vue ordre de M^r De Oisbiuant Commandant Général
de la Province de la Louisiane en l'absence de
M^r De L'Isle pour que le S^r Broutin Capitaine
reformé commande au Poste des Natchez; à la
Nouvelle Orléans le 12^e juillet 1725, signé Oisbiuant.

Jay été Recu.

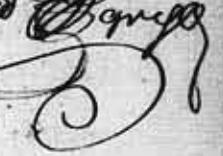
Moulin

Vue commission de Commandant au Pays des Natchez,
à Paris le 24^e aoust 1726, signé Castagnac, Labbe,
Raquet, Morin, fromages, Deshayes, Leveque,
Lamard, et plus bas par la Comp^{ie} Brûlante de l'Algérie.

Jay fait le service
depuis à la N^e 111
Orléans
et au Natchez pour
que Jay fuit faire
le fort.

Moulin

Vue commission suivant l'ordinance du Roi ce jour
pour que le S^r Broutin aye rang parmi les capitaines
reformé qui servent et qui serviront dans la
Province et Colonie du Jour et d'Orléans de la commission
de Capitaine reformé qui lui a été donné par les
directeurs de la compagnie des Jades, à Versailles le 15^e
avril 1730, signé Louis et plus bas Philippeaux.

Collationne au original
en l'assemblée en date du ainsuent
rendue par le Nouveau conseil aux
conseil supérieur de la Province
de la Louisiane à la ville d'Orléans
le vingt-neuf d'Avril mil sept cent
septante-neuf Roffard 

✓ Vous Commission de la Marine
ordonnateur de la Louisiane certifie
à tous qu'il appartient à la
signature de M^{me} Roffard griffée
au conseil supérieur de cette Province
est véritable en foy de quoy nous
avons signé le présent pour servir
et valoir ce que de Rouffon à la
nouvelle Orléans le 30 avril 1738

J. Salmon

Join à la lettre dem. de Broaillard du 8. May 1747.

Extraits des Commissions et Services du S^r. O' Scoultz

En 1706. 7. 8. 9. 10. 11. 12. et 13. Il a fait sept campagnes à relever les camps défaillans en Allemagne, il a été employé inspecteur à la construction des lignes de Lauterbourg et de Lauterbourg à relever le cours du Rhin et des lignes de Stoloffen et servir aux sièges de Landau et de Fribourg en 1713 et relever les plans des attaques qui se conduisent journallement &c. Siéuant les certificats de l'Adj^t de Valois Lieutenant General des armées du R^eoy, et du R^eostal Directeur des fortifications d'Alsace, et a été fait prisonnier de guerre par les Suisses.

À la paix en 1714. 15. 16 et 17 il a été employé à relever la carte topographique de la Province d'Alsace pour le R^eoy, il a un certificat de M^r. de Regnart Directeur Général des postes et chaussées d'Alsace.

Une commission du R^eoy de Capitaine réformé d'infanterie dans la ville de Bâlemo a 150. D'apointement, et 1800. par an en qualité d'ingénieur à la ville des Juges du R^eoy devenue d'ast signé Louis.

Un Ordre du 15. mars 1720 portant permission au S^r. O' Scoultz Capitaine de la compagnie de Passer à la Louisiane, pour y servir la compagnie d'ordre en qualité d'ingénieur et lui conférant son rang d'ancienneté de Capitaine signé Louis.

Une Commission de Capitaine d'ingénierie de la compagnie des jades du 2. May 1720. comme il auroit le commandement en chef d'une compagnie, era été reçue au R^eoy par l'ordre de M^r. de Bérouville. En 1723. à la Guerre des Natchez ou Louis Marguerie de Bérouville, il fut à donner des détachements à Commandeur pour aller chercher des natchez dans les champs des sauvages, et a marché une force avec M^r. de Bauterive.

Le 4^e mars et 29. q^e. 1724 la compagnie des jades donne Ordre d'employer le S^r. O' Scoultz Capitaine et ingénieur, tant aux fortifications du fort Royalie des Natchez, qu'au Nouvel Etablissement quelle a ordonné que l'on y fasse, à 1000. d'apointement jusqu'au 16. mars.

1727 qu'il est dépendue à la ville d'Orléans à 2000 francs d'appontement.

Un ordre du 12 juillet 1728 de M. le Gouverneur Général de cette Province en l'absence de Monsieur de Bironville en France pour commandée au Poste des Natchez ou il a commandé cinq mois. Il a été 4 ans aux Natchez, a relevé le cours du fleuve en y montant, fait la carte de ce pays là et les arpèages gratis aux habitants, fonda d'importance.

Une commission de la Compagnie des Indes de l'Amour au Pays des Natchez du 24 Août 1726. Il a été reçue, Monsieur Berieu la remise à la Ville d'Orléans pour le plus grand bien du service, en attente qu'il vienne un autre jugeau de France.

Il a fait la campagne des Natchez avec M. de Louvois à la fin de 1729 et 1730, où il a fait le service de Capitaine et d'jugement, et a pourvu une petite émeute pour attaquer le fort des Sauvages et établir une bastion de ses propres soldats, qui a fait capituler les Sauvages qu'ils ont rendue, les blancs et noirs qu'ils avaient aux François, et a fait faire l'assaut au fort Beaujouanelle au bord du fleuve.

Une lettre de l'Assemblée du Roy du 14 avril 1730 qui lui donne rang et aumônerie de Capitaine d'escouade, du jour et date de celle qui lui a été donnée par les directeurs de la Compagnie des Indes, laquelle est du 2^e mai 1720.

Pendant la campagne que Monsieur Berieu a fait sur les Natchez dans la rivière des Ouachitas à la fin de 1730 et 1731, il a fait le service de Capitaine à la Ville d'Orléans.

Le 14 juillet 1731 il a été faire construire le fort des Natchez tel que il est aujourd'hui, avec ordre de le faire de terre, et a dépendue à la Ville d'Orléans au commencement de l'Assemblée pendant lequel temps il a fait le service de Capitaine, et plus d'un mois à la faire seul, le Commandant et les autres officiers étant tous malades.

En 1736 alors qu'il campagne avec Monsieur de Bironville sur les Etachats, il a fait le service de Capitaine, et aurait fait celui d'jugement si on l'eût nommé, au retour à M. de Bironville, il écrit au Ministre qu'il était content de ses services.

Une lettre de l'ape du Roy daté avril 1736 qui lui donne
rang et dignité de Capitaine de Compagnie ainsi qu'aux
autres Capitaines pour la compagnie.

Vu devant d'ingénierie du 5^e juillet.

En 1733 et 1734 il a fait tous les états généraux et particulières
de ce qu'il étoit généralement nécessaire pour la compagnie des
chicachats, ce qui a été d'un grand travail; il a été reconvoqué
et decouvert les chemins pour aller du fort de l'Assomption aux
chicachats tant par l'eau que par terre, il a trouvé le chemin
bon et praticable jusqu'à vingt une lieues (auquel a été ordonné d'allier)
pour les chevaux sans l'aprem ruisseau, et a été appellé au
council que Monsieur de Brieuille a fait assembler au fort
de l'Assomption.

Monsieur de Brieuille a écrit depuis deux fois au Ministre,
en commun avec M. de Salmas, en 1740 et le 20 mars 1742
pour l'avancement du 5^e droitin.

Depuis la retrospective de la colonie au Roy, il a fait toutes
les étapes concernant les fortifications de la ville de La
Orealie, dont il n'a fait que partie, pour l'affirme de cette
diligence en France, il a fait toutes les expéditions gratis, fuita
d'expédition capable qui est un ouvrage très considérable, et de
dépense, a relevé & renouvelé de bonnes pour la connaissance du
pays. Le cours du fleuve relevé géométriquement de la ville d'Orléans
à la Orealie, il a fait plusieurs voyages à la Mobile, pour
faire faire le chemin ouvert et les glaciés du fort; relevé
géométriquement, il y a quatre ans la 5^e voie de la mobile
avec le 5^e saucier, il a aussi fait aux Metchitouches faire
faire le fort en 1732 avec des documents, et a relevé la rivière
en y montant et fait les expéditions aux habitants. En outre
il a fait travailler à tous les ouvrages de la ville d'Orléans,
donné les colligemens des fossés d'écaillent de la ville et des
emplacements aux habitants pour l'assainir, et fait nombreux de
partages de terrains gratis tant en ville qu'en la campagne
et n'a jamais pris en France depuis 27 ans quoy qu'il

aut en voulant en 1746 duquel je n'a pu broster le service du
Roy Layant reçusme

à Monsieur de Vandremel Presentement Monsieur Gouverneur
de la Province d'Orléans à Monsieur Le Comte de Mirabeau
à la fin de 1745 et celle Presente Année rendant bon compte
de mes services

à La Nouvelle Orléans le 8 may 1747.

